

Présentation

La quasi-totalité des collégiens du secteur public et du secteur privé suit un enseignement de premier cycle. L'enseignement adapté n'est pratiquement pas dispensé dans le secteur privé. Une petite partie des élèves de lycée professionnel (3,9 % dans le secteur public et 7,7% dans le secteur privé) suit un enseignement de premier cycle, principalement en classe de troisième générale. Les trois quarts des lycéens sont scolarisés dans les classes de second cycle général et technologique (76,1 % dans les lycées publics, 72,3 % dans les lycées privés). La part des élèves de lycées inscrits en second cycle professionnel (9,5 % dans le public et 12,6 % dans le privé) révèle l'existence de lycées polyvalents. Les enseignements post-baccalauréat (STS ou CPGE) dispensés dans ces mêmes établissements concernent un élève sur sept dans le secteur public et un sur huit dans le secteur privé [1].

Le nombre de divisions a fortement augmenté, depuis 1970-1971, sur l'ensemble des cycles d'enseignement et des secteurs. Le nombre de divisions continue à progresser dans le second cycle professionnel. Dans le second cycle général et technologique, ce nombre a connu une croissance soutenue jusqu'à la rentrée 1991 puis s'est stabilisé. Une tendance à la baisse semble débuter en 2005 dans le secteur public. Quant au premier cycle, après une certaine stabilité, le nombre de divisions diminue à partir de la rentrée 2003, accompagnant la baisse démographique des effectifs de collèges [2].

Le nombre moyen d'élèves par division présente, sur les douze dernières années, une relative stabilité [3].

Définitions

■ **La "division" ou la "classe"**. Le terme "division " est utilisé pour dénommer et dénombrer les structures pédagogiques dans lesquelles sont inscrits les élèves. Le chef d'établissement inscrit chacun des élèves dans une division et une seule.

■ **Nombre moyen d'élèves par cycle d'enseignement**. Sont exclus de cette statistique les élèves des formations suivantes : préparations diverses, formations complémentaires ou classes de STS-CPGE.

■ **STS**. Sections de techniciens supérieurs.

■ **CPGE**. Classes préparatoires aux grandes écoles.

■ **CLIPA**. Classes d'initiation préprofessionnelle par alternance.

■ **CPA**. Classes préparatoires à l'apprentissage.

■ **Enseignement adapté**. Il est assuré dans les sections d'enseignement professionnel adapté (SEGPA). Voir en 4.19.

■ **SES**. Sections d'éducation spécialisée. Voir en 4.19.

■ **EREA**. Établissements régionaux d'enseignement adapté. Créés par le décret n° 54-46 du 4 janvier 1954, ils reçoivent les élèves qui ne peuvent fréquenter utilement les classes normales d'enseignement général ou professionnel. Le décret du 30 août 1985 relatif à l'organisation administrative et financière des établissements publics locaux d'enseignement (lycées, collèges et établissements d'éducation spécialisée) en fait des établissements du second degré. Voir en 4.19.

→ Pour en savoir plus

Publications

– Notes d'Information, 90.37, 01.01.

– Tableaux statistiques, n° 6260, 6261, 6368, 6369, 6431, 6432, 6490, 6491, 6555, 6556, 6636, 6637, 6705, 6706, 6765, 6766, 6820, 6821, 6876.

Sources : Système d'information SCOLARITÉ et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

[1] Répartition des élèves par type d'établissement et par cycle d'enseignement en 2007-2008 (%) (France métropolitaine + DOM) (Y compris post-bac)

	Premier cycle	Enseignement adapté (SEGPA)	Second cycle professionnel (1)	Second cycle général et technologique	STS-CPGE	Ensemble	Nombre total d'élèves
Public							
Collèges	96,2	3,8	0,0	0,0	0,0	100,0	2 495 045
LP	3,9	0,0	94,2	1,3	0,5	100,0	437 814
Lycées	0,3	0,0	9,5	76,1	14,2	100,0	1 517 745
EREA	8,6	52,2	37,3	1,5	0,4	100,0	10 755
Total Public	54,3	2,2	12,6	26,0	4,9	100,0	4 461 359
Privé							
Collèges	99,0	0,6	0,1	0,3	0,1	100,0	648 137
LP	7,7	0,1	88,2	0,6	3,4	100,0	116 804
Lycées	2,5	0,1	12,6	72,3	12,6	100,0	424 570
Total Privé	55,6	0,3	13,2	26,0	4,9	100,0	1 189 511

(1) Y compris les préparations diverses et formations complémentaires.

Lecture - 96,2 % des effectifs des collèges publics sont scolarisés en premier cycle. 54,3 % des effectifs du secteur public sont en premier cycle.

[2] Évolution du nombre de divisions par cycle d'enseignement (France métropolitaine + DOM)

	1970 1971 (1)	1980 1981 (1)	1990 1991 (1)	1995 1996	2000 2001	2001 2002	2002 2003	2003 2004	2004 2005	2005 2006	2006 2007	2007 2008
Public (2)												
Premier cycle (3)	85 534	108 080	102 100	110 601	108 890	108 840	108 652	107 392	105 570	103 308	101 848	101 262
SES-SEGPA	nd	nd	nd	9 245	8 582	8 470	8 360	8 178	8 013	7 822	7 692	7 499
Second cycle professionnel	20 003	24 702	23 157	26 479	27 952	28 015	28 256	28 349	28 308	28 308	28 608	28 719
Second cycle général et technologique	22 839	29 792	40 139	40 981	41 947	42 214	42 417	42 340	42 027	41 850	41 527	40 960
Total Public	128 376	162 574	165 396	187 306	187 371	187 539	187 685	186 259	183 918	181 288	179 674	178 439
Privé												
Premier cycle (3)	20 399	25 250	26 691	27 379	26 999	27 059	27 105	27 003	26 888	26 647	26 456	26 465
SES-SEGPA	nd	nd	nd	227	262	271	279	280	288	292	295	298
Second cycle professionnel	8 199	8 202	7 574	7 121	7 867	7 922	7 993	7 983	8 084	8 038	8 036	8 169
Second cycle général et technologique	7 801	10 892	12 764	12 517	12 332	12 328	12 328	12 370	12 414	12 364	12 377	12 434
Total Privé	36 399	44 344	47 029	47 244	47 460	47 580	47 705	47 636	47 674	47 341	47 163	47 366
Total Public + Privé	164 775	206 918	212 425	234 550	234 831	235 119	235 390	233 895	231 592	228 629	226 837	225 805

(1) Seulement France métropolitaine. (2) Y compris EREA à partir de 1995. (3) Y compris CPA et CLIPA et non compris SES/SEGPA et classes-ateliers des collèges.

[3] Évolution du nombre moyen d'élèves par division, selon le cycle (France métropolitaine + DOM)

	1970 1971 (1)	1996 1997	1997 1998	1998 1999	1999 2000	2000 2001	2001 2002	2002 2003	2003 2004	2004 2005	2005 2006	2006 2007	2007 2008
Public (2)													
Premier cycle (3)	26,4	24,4	24,3	24,3	24,2	24,1	24	23,9	24,0	23,9	24,0	24,0	23,9
SES-SEGPA	nd	12,7	12,8	12,9	13,1	13,2	13,2	13,1	13,3	13,4	13,5	13,3	13,3
Second cycle professionnel	24,0	21,5	21,6	21,5	20,8	19,9	19,7	19,6	19,7	20,0	20,1	19,7	19,4
Second cycle général et technologique	28,6	29,3	29,3	29,3	28,8	28,6	28,5	28,5	28,5	28,7	28,8	28,5	28,3
Privé													
Premier cycle (3)	25,1	24,6	24,7	24,6	24,8	24,8	24,8	24,8	24,8	24,8	24,7	24,8	25,0
SES-SEGPA	nd	14,2	14,2	14,7	14,6	14,3	14,1	14	13,9	13,9	13,9	13,5	13,5
Second cycle professionnel	20,7	21,3	21,3	20,7	19,7	18,9	18,6	18,6	18,9	18,9	19,2	19,1	18,8
Second cycle général et technologique	25,0	25,6	25,5	25,1	24,7	24,5	24,5	24,5	24,6	24,8	25,0	24,9	24,9
Public + Privé													
Premier cycle (3)	26,2	24,5	24,4	24,4	24,3	24,2	24,1	24,1	24,1	24,1	24,2	24,2	24,2
SES-SEGPA	nd	12,7	12,9	13	13,2	13,2	13,2	13,2	13,3	13,4	13,5	13,4	13,3
Second cycle professionnel	23,1	21,5	21,6	21,3	20,6	19,7	19,4	19,4	19,6	19,7	19,9	19,6	19,3
Second cycle général et technologique	27,7	28,5	28,4	28,3	27,9	27,7	27,6	27,6	27,6	27,8	27,9	27,7	27,5

(1) Seulement France métropolitaine. (2) Y compris EREA à partir de 1995. (3) Y compris CPA et CLIPA et non compris SES/SEGPA et classes-ateliers des collèges.